Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 035-213502016-20261027-D2026_55-DE

Département
d'ILLE ET VILAINE
Arrondissement
de RENNES

Commune
de
Muël
35290

N° **2026 - 55**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL MUNICIPAL

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

Date de convocation : ***20 octobre 2026***

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mil vingt-six le vingt-sept octobre *à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick CHENAIS, Maire de MUEL.*
Etaient présents : CHENAIS Patrick, Maire, MORICE Anne-Marie, BEDEL Pierrick, CARDINAL Françoise, MEANCE Alain, adjoints, BRIAND Claude, LEPRETRE Nathalie, GILLET Isabelle, THEBAULT Nicole, JOLIVET Jean-Philippe, DARTOIS Jérôme, GUILLARD Frédéric, DUBOST Marie-Laure, GREFFIER Nolwenn, VONE Nina
Madame MORICE Anne-Marie a été élue secrétaire de séance.

Thème : Acquisitions
Objet : Acquisition fonds sans bail

Monsieur le Maire fait part au conseil de la possibilité d'acquérir auprès du liquidateur judiciaire PRAXIS le fonds de commerce sans bail sis 23, rue de Brocéliande (ancien commerce « Lucky Bar ») au prix de 2 000 € afin de ne pas perdre une des activités du commerce.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, (14 voix pour – 1 abstention)

- accepte d'acquérir auprès du liquidateur judiciaire PRAXIS le fonds de commerce, sans bail (ancien commerce « Lucky Bar ») sis 23, rue de Brocéliande au prix de 2 000 €
- indique que les frais d'acte seront à la charge de la commune,
- choisit Maître VACHON Béatrice, notaire à MONFORT SUR MEU pour la réaction de l'acte,
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte et tous les documents se rapportant à cette acquisition.

Certifié exécutoire le
Reçu en Préfecture le
Publié ou notifié le

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Patrick CHENAIS